

**LISTE DES COMPLEMENTAIRES SANTE/MUTUELLES QUI REMBOURSENT LES CONSULTATIONS DIETETIQUES
(LISTE NON EXHAUSTIVE -> CONSULTEZ VOTRE MUTUELLE)**

ASAF – AFPS Action Familiale de Prévoyance Sociale ou Association Santé et Action Familiale : Selon la garantie choisie
ADREA : selon option souscrite
ADEVIE Santé : 28€ par consultation (4 consultations max/an)
AG2R - La Mondiale : Selon le contrat choisi
AGF Allianz Service Clients Santé : selon contrat, entre 10€ et 250 €/an et par personne
AGPM GESTION Association Générale de Prévoyance Militaire : 3 séances remboursées/ an entre 20 et 30 € la séance selon les formules
ALLIANZ : entre 100€ et 250€/an et par personne
Alptis Assurances - Offre gamme Divinéa, Claréa, Sublima et Louvéa : remboursement à hauteur de 25 € par séance dans la limite de 5 séances par an et par bénéficiaire
APICIL : Selon le contrat choisi
APREVA : Selon le contrat choisi (aprev'activ)
APRIL Santé Prévoyance : Pack global: 30€ à 400€ / an selon contrat choisi
AREVA : 40€ 4 fois/an
ARPEGE Prévoyance Réunica : Contrat individuel " Muta Santé " pour enfants de moins de 12 ans et Contrat collectif : le pack médecine douce avec diététique dans certains contrats
ASIA Santé : 100€ /an
AUDIENCE : 30€/consultation
AVIVA Assurances : Pack "bien être"(de 50 à 200 €)
AXA : Forfait « médecine douce » 75€/an et par personne
BNP Paris Cardif : Selon le contrat
Caisse de Prévoyance Mulhousienne : 3 consultations/an, plafonnées à 15-25 € selon le contrat
CREDIT MUTUEL : Réflexe Prévention Santé - Mutuelle santé : 2 consultations 40 €/an ou Contrat Réflexe Prévention Santé : 6 consultations 40 €/an
COASIA Santé – selon contrat souscrit de 100 à 150€/an
Complémentaire Santé Crédit Agricole : selon contrat, environ 30€/consultation
EOVI : 50€/an (niveau 1) à 75€/an (niveau 2) – commun aux podologues et ostéopathes
FFA Fédération Française des Assurés : Jusqu'à 4 consultations/an, maxi 25€/an pour certains contrats
GAN : 35€/an
GROUPAMA / Fédération Nationale Groupama - Si Contrat "Santé Active": maxi 35€/an/personne - prestation intégrée dans les nouveaux contrats collectifs standards de Groupama
GMF Assurances : Suivant le niveau de garantie des assurés, niveau de remboursement variable
GROUPE MALAKOFF MEDERIC : Forfait annuel (10 à 20€ / séance, jusqu'à 5 séances/an) & en complément des prestations de l'Assurance Maladie (protocole incluant les consultations)
Groupe Mutualiste RATP : Remboursement du bilan diététique uniquement
HARMONIE Mutualité : Selon la garantie souscrite, peut atteindre 100€/ an
HARMONIE Santé Plus : selon type de contrat
INTERIALE (Mutuelle Générale Préfectures Administration Territoriale -MGPAT-) : Selon le contrat
LMDE : 15€/consultation, 3 fois/an
MMA : 25€/consultation, 4 fois/an
MAAF Assurances : En fonction de la garantie et selon les limites, environ 20€/consultation (plafond annuel de 90€)
MACSF : Pour obésité des enfants -> environ 30€/an
MGEN Filia (en partenariat avec la MAIF) : dans la limite de 75€/personne et /an (Offre efficience Santé Evolution) - dans la limite de 150€ / personne et /an (Offre Santé Extension)
MEDERIC : 10 à 10€/consultation, jusqu'à 5 séances/an
Miltis : Offre gamme Luménis - à hauteur de 25€ par séance dans la limite de 5 séances par an et par bénéficiaire
MIP : Mutuelle de L'industrie du Pétrole - Selon le contrat
MNH : dans la limite de 40 € (adhérent plus de 55 ans bénéficiant d'un contrat individuel)
MNT Protection évolutive : 60€/an
MSA des Portes de Bretagne (Mutualité Sociale Agricole) : Diabète gestationnel et obésité importante sur prescription médicale. Commission pour les personnes à la CMU
Mutuelle Complémentaire d'Alsace : Pour les enfants selon le contrat
Mutuelle des Douanes : selon contrat souscrit
Mutuelle des Etudiants : 10€/consultation, 3 fois/an
Mutuelle Familiale de la Corse : 2 consultations à 25 € jusqu'à 6 consultations à 30 € Selon contrat
Mutuelle Familiale Ile de France : Selon forfaits (200 à 450 €)
Mutuelle de la Gendarmerie : 20€/consultation , 3 fois/an
Mutuelle Générale : Selon le contrat
Mutuelle Générale de la Corse : actes de soins non conventionnels jusqu'à 15 à 40 €/ acte
Mutuelle Générale des Cheminots : 3 consultations / an
Mutuelle Nationale Militaire : 40 à 60€/an (Formule famille et séniors)
Mutuelle Nationale Territoriale : forfait de 60 € /année civile sur certaines garanties
Mutuelle Prévoyance Interprofessionnelle : Selon le contrat
Mutuelle de la Poste : 20€, 3 fois/an
Mutuelle SANTE VIE : 40 à 100€/an selon contrat souscrit
Mutuelle SANTE PLUS : 100 à 200€/an selon contrat souscrit
Mutuelle VIASANTE UDSMA : Selon le contrat
NOVIA assurance : 20 à 40€/consultation, 5 fois/an selon contrat souscrit
OPEGA Organisme Prévoyance Etude - Gestion Assurance : Selon le contrat, jusqu'à 90€/an
PACIFICA Mutuelle pour Crédit Agricole et C Lyonnais : Selon la formule choisie, 30€/acte et plafond de 150€/an (formule confort plus)
PREVIFRANCE Mutualité : Selon le contrat
SMEREP : 1 consultation/an
SMIP : Remboursement sur certains contrats
SWISS LIFE : Formule n°2 option diététique : plafond 150€/an et/personne
RADIANCE : 7€/ consultation
UNEO Marine militaire : Garantie naturelle 3 fois 30 €/an, Garantie essentielle 20€/an, Garantie optimale 3 fois 30€/an
UNIO : 150€/an avec forfait santé prévoyance
UNION : 50€/an avec forfait santé prévoyance
ZENITH : 6 consultations/an

